



## Présence de l'Alliance Posidonia au Salon nautique d'Ajaccio

Alliance Posidonia, sera présente au Salon nautique d'Ajaccio.

**A l'invitation de l'Office de l'Environnement de la Corse, et en partenariat avec la Collectivité de Corse et le Port Charles Ornano d'Ajaccio**, un événement de présentation de l'Alliance Posidonia se tiendra pour les professionnels rassemblés pour l'occasion.

Certains sont déjà engagés dans des actions à la faveur de leur adhésion à Alliance Posidonia et d'autres rejoindront cette dynamique lors de cet événement.

**Samedi 19 octobre 2024 - 14:00**

**Salon nautique d'Ajaccio**

**Port Charles Ornano**

**20090 AJACCIO**

Alliance Posidonia, collectif unique fruit d'un partenariat public-privé rassemblant l'État, les collectivités mais également les acteurs économiques et associatifs, s'est donnée comme but de rassembler autour d'objectifs et de principes communs tous les protagonistes qui souhaitent s'engager pour la préservation de la Posidonie.

Faire partie de cette alliance favorise indéniablement une dynamique pérenne et forte en agissant et réfléchissant ensemble à la préservation de notre patrimoine commun, **la Posidonie en Méditerranée**.

**Ainsi les partenaires entendent :**

- Favoriser le déploiement pérenne d'une dynamique collective favorable à la préservation de la Posidonie au travers d'une large implication des acteurs socio-économiques et territoriaux ;
- Informer et sensibiliser tous les publics sur le rôle des herbiers de posidonie et des banquettes en vue d'une prise de conscience de la nécessité d'enrayer leur dégradation ;
- Inciter l'adoption de comportements respectueux de la Posidonie et les valoriser ;
- Inciter les décideurs à intégrer la Posidonie dans leurs réflexions ;
- Promouvoir les solutions pertinentes et valides scientifiquement, permettant de préserver les herbiers de Posidonie et les banquettes associées.

### Les membres fondateurs de Alliance Posidonia

Alliance Posidonia a vu le jour en juin 2023 lors du Conseil Maritime de Façade, avec la signature de la déclaration commune entre ses membres fondateurs (par ordre alphabétique) : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, CPIE Iles de Lérins & Pays d'Azur, Direction interrégionale de la mer Méditerranée (DIRM), fédération des industries nautiques (FIN), Office de l'environnement de la Corse (OEC), Office français de la biodiversité (OFB), Préfecture maritime de la Méditerranée, Région Occitanie, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Union des ports de plaisance Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco (UPACA), Union des villes portuaires d'Occitanie (UVPO) et WWF France.



Contacts pour l'évènement du salon nautique d'Ajaccio :

**Nathalie PAOLI-LECA**

Cheffe de Service – Capu di Serviziu

Service « Développement Durable de la Mer » - Serviziu « Sviluppù Dureveli di u Mari »

Office de l'Environnement de la Corse - Uffiziu di l'ambiente di a Corsica

Tél. : 04.95.50.45.54

Courriel : Nathalie.Paoli-Leca@oec.fr





# Alliance Posidonia

Tous engagés pour une Méditerranée  
vivante et préservée

Vous souhaitez vous engager ?

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le Secrétariat général de l'Alliance Posidonia  
au CPIE des Îles de Lérins et Pays d'Azur, 06400 Cannes, [jamila.poydenot@cpieazur.fr](mailto:jamila.poydenot@cpieazur.fr)

Un formulaire de contact est également à votre disposition sur le site Alliance  
Posidonia

<https://www.alliance-posidonia.fr/agir-ensemble>

